

DISCOURS VŒUX 2015

JE SUIS CHARLIE, VOUS ÊTES CHARLIE, NOUS SOMMES CHARLIE.

Les évènements survenus la semaine dernière, aussi graves que dramatiques, ont marqué tous les esprits et la France au plus profond d'elle-même.

Nos pensées vont aux familles des 17 personnes assassinées mercredi, jeudi et vendredi. L'incompréhensible et l'inacceptable doivent leur rendre ces jours particulièrement difficiles à supporter et pour surmonter leur peine, la France entière ne sera pas de trop pour les aider et les soutenir.

Nous aurons, également un mot de soutien pour les personnes blessées lors de ces attentats en leur souhaitant un prompt rétablissement.

Les actes perpétrés sur le territoire français n'ont pas de nom. La barbarie de ces fanatiques sans loi ni religion les autorisant à de tels actes d'une ignominie incommensurable, est la preuve que la liberté est loin d'être respectée de tous.

La liberté de la presse est l'un des principes fondamentaux des systèmes démocratiques qui reposent sur la liberté d'opinion, la liberté mentale et d'expression.

C'est inscrit dans l'Article 11 de la Déclaration Française des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789.

James Billington a écrit : "La liberté intellectuelle et culturelle est la condition préalable à l'effondrement des systèmes tyranniques et totalitaires qui nous menacent périodiquement"

Cette liberté, c'est celle de chacun d'entre nous. Non seulement la liberté d'expression mais aussi celle d'exercer sa profession, d'être juifs ou de toute autre confession sans risquer de se faire abattre au nom d'idéologies inacceptables.

La France a prouvé qu'elle savait être grande, fière et rester debout face à ces actes terroristes. Les Français, d'abord, ont su spontanément manifester leur volonté de dire à tous ces fanatiques que nous étions soudés, forts. Les Chefs d'Etat, les politiques de nombreux pays, ont su, pour un temps, faire abstraction de leurs divergences et prouver au monde entier que l'union était la meilleure réplique devant ces évènements.

Cette unité, cette union entre dirigeants, peuples français et étrangers a marqué cette journée du dimanche 11 janvier 2015. Les messages de soutien de la grande majorité des pays du monde entier montrent que peu de gens restent insensibles face au terrorisme et à la tyrannie.

Espérons que les chefs d'Etat présents dimanche dans un consensus remarquable sachent donner la preuve que ce n'était pas qu'une façade et que, comme les politiques se plaisent à le dire, des avancées palpables permettront d'améliorer les relations entre certains pays dont les habitants ne sont souvent que les otages de leurs dirigeants.

La souffrance que vivent les familles endeuillées, l'épreuve que vit la France, d'autres pays et leurs habitants l'ont vécues et les connaissent de manière parfois quasi permanente.

S'il n'est qu'un vœu à prononcer en ce début d'année, c'est celui de ne plus connaître de tels attentats en France comme dans le monde entier, c'est que tous les pays refusent l'accueil, le financement et le développement de ces mouvances terroristes.

Comme beaucoup de collectivités, nous nous sommes posés la question de savoir si nous maintenions la cérémonie des vœux. Après réflexion :

- il faut continuer à vivre normalement,
- il faut se réunir pour rendre hommages aux personnes disparues,
- il faut affirmer aux familles que nous sommes toujours présents pour les soutenir,
- il faut reconnaître que notre Gouvernement a bien géré ces moments difficiles
- il faut remercier l'ensemble des Forces de l'Ordre pour leurs actions et le courage de ces femmes et hommes qui risquent leurs vies pour notre liberté.

A la mémoire des 17 personnes décédées, je vous demande de vous lever pour observer une minute de silence.

La vie continue et, comme chaque année, je vous souhaite, en mon nom et celui du Conseil Municipal, la bienvenue dans notre paisible commune de Le Maisnil.

Je salue, et je remercie de leurs présences, Michel Delepaul, Alain Leclerc, Loïc Wolfcarius et Jean-Gabriel Masson, qui forment, avec moi, le "Club des Cinq".

Si les romans d'Enyd Blyton ont bercé ma jeunesse, j'ai le souvenir que leurs aventures se déroulaient pendant leurs vacances. Pour notre "Club des Cinq", nos histoires se vivent au quotidien, toute l'année y compris parfois pendant nos courtes vacances.

Pour ces aventures, deux nouveaux Maires ont commencé à les découvrir en Mars 2014, Alain Leclerc et Jean-Gabriel Masson. Je leur souhaite la bienvenue au "club" et leur affirme que leurs vies d'Elus va les occuper plus qu'ils ne l'imaginent encore aujourd'hui.

Lors des mandats précédents, c'est Annie Lung et Hubert Huchette qui les ont partagées avec brio, avec tout leur savoir-faire, leurs compétences et leur sagesse. Merci d'être encore présents ce soir et merci d'avoir partagé pendant quelques années les actions que nous avons menées au sein de notre "club des Cinq".

Je salue les Maires et les Elus des communes voisines qui nous font la gentillesse d'être présents à Le Maisnil en ce début d'année.

Je souhaite la bienvenue aux Forces de l'Ordre qui sont toujours parmi nous à la cérémonie des vœux mais surtout pour leurs présences régulières de jour comme de nuit dans notre commune. Merci à toute votre brigade pour la façon dont elle assure l'ensemble de ses missions.

Les forces vives de notre commune nous font également l'honneur de leur présence :

Madame Michèle Demol, Directrice de l'école, Madame Maggy Descendre et Monsieur Benoît Crespin, professeurs des écoles,

Madame Josiane Sinsoulieu, Présidente de l'association Foyer Rural,

Madame Pascale Fournier, Présidente de l'association des Parents d'Elèves,

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux habitants en espérant qu'ils se sentent bien dans notre village et sur le territoire de notre communauté de communes.

La cérémonie des vœux est l'occasion de faire le bilan de l'action municipale de l'année écoulée et de donner les pistes de travail des différentes commissions du Conseil chargé de la gestion de notre village.

Avant de parler de Le Maisnil, je souhaiterais faire un point sur la situation à laquelle est confrontée notre collectivité, comme toutes les autres, face à la situation de notre pays et aux politiques qui y sont engagées depuis plusieurs années.

Comme beaucoup d'entre nous, je ne fais pas de politique, je vote en fonction de ce que propose le candidat, de l'intérêt de ses propositions. Comme certains d'entre vous, j'ai été et je suis parfois déçu de la façon dont nos Politiques mènent notre pays.

Je suis de ceux qui pensent sincèrement qu'il est grand temps que nos décideurs réfléchissent un peu plus aux conséquences des réformes qu'ils mettent en place, des Lois qu'ils votent et de l'impact que tout ceci a sur l'ensemble des Français, sur les Collectivités, sur l'économie de notre pays et sur la qualité de vie qu'ils peuvent offrir à chacun d'entre nous.

Nous avons l'impression que plus on monte dans l'échelle de la Politique et du Pouvoir, plus on s'éloigne du peuple et de ses attentes. Suivant leurs idéaux politiques, nos femmes et hommes politiques cherchent à mettre en œuvre les fondements de leur parti en toute légitimité, mais en oubliant souvent que ces fondements ne sont pas forcément adaptés à la situation actuelle de la France, de l'Europe, voire du Monde.

Certaines idées de la gauche sont bonnes, certaines idées de la droite aussi. L'alternance du pouvoir entre les formations politiques risque d'être notre quotidien tant la situation économique est difficile à gérer et tant les solutions aux problèmes actuels sont compliquées à trouver, et surtout à appliquer.

Si chaque formation politique arrivant au pouvoir passe déjà une année à réduire à néant ce qui a été fait de bien par ses prédécesseurs avant d'appliquer des réformes intelligentes et fortes, il faut admettre que nous sommes mal partis.

Maintenant, nous avons la chance de vivre dans un pays où chaque français peut s'exprimer dans les urnes et faire son choix. Le problème du monde politique aujourd'hui, toutes tendances confondues, vient non seulement des idées et des actions menées, mais aussi de leur façon de les appliquer, avec ou sans concertation (parfois déguisée). S'ajoutent à cela les images détestables des « affaires » qui ternissent le monde politique.

On en arrive parfois à se demander si la politique n'est pas devenue trop souvent "faites ce que je dis, ne faites pas ce que je fais".

Je m'étendrai sur quelques réformes et Lois déjà votées ainsi que celles qui sont en discussion aujourd'hui à l'Assemblée Nationale et au Sénat.

Comme bon nombre de celles-ci, elles sont dans les tiroirs des différents ministères depuis plus ou moins longtemps et sont sorties, voire ressorties suivant les pouvoirs politiques en place pour être appliquées, souvent dans l'urgence.

Premier exemple, la Réforme des Rythmes Scolaires, décidée et imposée par Monsieur Peillon en juillet 2012. Si elle ne touche pas que les demi-journées de classe et les N.A.P, (Nouvelles Activités Périscolaires), cette réforme intéresse bien d'autres sujets importants pour l'enseignement en France.

Cependant, le volet qui intéresse directement les enfants, les familles et les collectivités, concerne la demi-journée supplémentaire, les changements d'horaires d'entrées et de sorties de l'école, l'obligation faite aux collectivités de prendre en charge les enfants pendant trois heures par semaine minimum.

Au bout d'un an et demi de réflexion et de mise en place, les témoignages recueillis localement (et donc ne venant pas des bilans gouvernementaux) montrent que :

- les enfants sont plus fatigués,
- les familles ont de gros problèmes d'organisation
- les associations culturelles et sportives ont pris de plein fouet la désorganisation de leurs plannings d'activités et ont dû licencier une partie de leurs personnels
- les communes n'ont récolté que les difficultés de la mise en place des activités, l'embauche des personnels nécessaires, le coût supplémentaire engendré et les reproches, remarques et problématiques nombreux.

Je reviendrai plus tard sur l'application de cette réforme au niveau de Le Maisnil.

Deuxième exemple, la Réforme du découpage des cantons. Jean-Gabriel, permets-moi de reprendre ton interrogation lors de tes vœux formulés à Fromelles, car tu as résumé parfaitement ce qui s'est passé : "honnêtement, ce redécoupage, ça a été fait un soir de réveillon ?".

Je ne suis pas sûr que les Politiques travaillent les soirs de réveillons, mais peut-être juste les lendemains qui sont souvent, comme chacun le sait, des jours parfois un peu difficiles.

Toujours est-il que nous entrerons, après les élections des 22 et 29 mars prochains, dans le canton d'Annoeullin qui s'étend jusqu'à Ostricourt. Je souhaite dès à présent la bienvenue à toutes les communes du Canton de Radinghem-en-Weppes- Le Maisnil, près de Lomme !

"Bassin de vie", c'est le maître-mot du Gouvernement pour réformer le regroupement des collectivités. L'application de ce précepte n'a pas été le même dans tous les domaines et le manque d'une certaine logique est flagrante. Y verrait-on des manœuvres de politique-politicienne ? A chacun de juger.

Au sein du Conseil Général, nous nous éloignons donc de Lomme et de Lille, bassin de vie de notre population.

Nous sommes passés de 4 000 cantons à 2 000 en France. Très bien. Le but est de faire des économies. Nous passons, dans le Département du Nord, de 79 à 41 cantons, donc de 79 Conseillers Généraux à 82 Conseillers Départementaux, puisque la Loi prévoit deux conseillers par canton, avec la parité. Moins de cantons, plus de conseillers, là encore, quelle est la logique pour commencer à faire des économies !

A l'inverse, Notre Communauté de Communes risque d'être contrainte de rejoindre son vrai bassin de vie et de fusionner avec la MEL, Métropole Européenne de Lille qui, depuis le 1^{er} janvier 2015, remplace Lille Métropole Communauté Urbaine.

Pour ceux qui ont du mal à suivre ces découpages, je me mets à leur disposition dès demain pour leur expliquer le fonctionnement des cerveaux de nos dirigeants politiques.

Notre Communauté de Communes de Weppes fonctionne bien, applique les Lois la concernant, transférant des compétences intéressantes et justifiées pour notre territoire, jusqu'à la gestion unifiée du personnel pour laquelle chacune de nos cinq communes apprécie son intérêt et la qualité du travail des agents intercommunaux.

Mais en France, quand un système donne toute satisfaction, certains se complaisent à le supprimer.

Si le nombre d'habitants limité à 20 000 habitants pour l'existence d'une communauté de communes est maintenu, avec un peu plus de 6 000 habitants, nous serons contraints de rejoindre la Métropole Européenne de Lille ou la Communauté de Communes de Flandre-Lys.

Soyez assurés que le Conseil Communautaire et chacun des Conseils Municipaux de notre territoire veilleront aux intérêts de la population et des personnels de la CC Weppes.

Cependant, face à Goliath, représenté par le Gouvernement, l'Assemblée Nationale et le Sénat, il ne sera pas facile de prouver que nous avons toutes les qualités nécessaires pour exister.

Je vous le dis tout de suite, le coût estimé de l'intégration dans une autre collectivité est de 100 000 euros supplémentaires à intégrer dans notre budget, aujourd'hui d'un montant de 585 000 euros. Pratiquement 20 % d'augmentation, en comptant les dépenses supplémentaires imposées par l'Etat sans compensation réelle, comment arriverons-nous à gérer notre commune dans les années à venir ?

L'Etat, endetté à plus de 2000 milliards d'euros, doit faire des économies, nous aussi aujourd'hui face à la diminution des dotations de l'Etat depuis trois ans, les diminutions annoncées des subventions possibles pour les projets d'investissement dans notre commune à la fois par l'Etat et le Département. Cette Nouvelle organisation des Territoires (dit Loi NOTre), en discussion au Sénat et à l'Assemblée Nationale en ce moment, coulera complètement notre petite commune sur le plan financier, c'est clair.

J'interpelle nos Députés et nos Sénateurs pour qu'ils réfléchissent et tiennent compte du bienfondé de l'existence des petites communautés de communes lors des discussions et des votes de ce volet de la Loi car leur décision pourrait avoir des conséquences désastreuses.

Comme Monsieur le Président de la République a annoncé qu'il n'y aurait pas d'impôt supplémentaire cette année de la part de l'Etat, je crains fort que l'Etat ne reporte sur les Conseils Municipaux de nombre de communes des prélèvements fiscaux indispensables à la survie des budgets communaux afin de pouvoir gérer ce qui nous est imposé.

Les classes politiques veulent des organisations territoriales différentes, des regroupements de collectivités afin d'avoir moins de structures. Que l'Etat nous prouve que nous allons faire des économies en appliquant ces principes. J'en doute.

Tous ces éléments, tous ces choix, et bien d'autres vont conditionner la vie de notre commune, de notre territoire et de ses habitants.

Venons-en à 2014 dans notre village.

Les élections municipales ont eu lieu en mars.

Neuf conseillères et conseillers ont fait le choix de cesser leurs activités au sein du conseil. Parmi eux, certains étaient là avant mars 2001 et m'ont fortement aidé lors de mon arrivée à la mairie. D'autres ont partagé un ou deux mandats et c'est très simplement que je vous dis avoir eu beaucoup de plaisir à travailler à vos côtés. Votre investissement a été présent à chaque instant et les Maisnilois peuvent vous dire merci pour votre implication dans la vie communale et votre présence ce soir.

Neuf nouveaux membres du conseil ont recueilli vos suffrages et depuis mars 2014, chacun s'est attelé à la tâche pour gérer notre village. Vous avez pris la mesure du travail à effectuer, des nombreuses réunions, parfois tardives, qui sont nécessaires pour que les habitants de Le Maisnil vivent dans un environnement agréable.

Premier lieu où se rendent souvent les nouveaux habitants, le secrétariat de la mairie. Trois personnes vous y accueillaient en début d'année 2014 :

- Michèle Courti, "pilier" du secrétariat depuis plus de dix ans, qui va devoir me supporter un mandat de plus, mais cela ne l'empêche pas d'avoir toujours le sourire. Ses compétences sont très précieuses et son travail toujours aussi remarquable.
- Corinne Stener, qui habitait Le Maisnil et qui est partie rejoindre son mari à Lyon en avril 2014. Elle a repris un travail de secrétariat au sein de la Métropole de Lyon. Nous lui souhaitons de s'y épanouir pleinement.
- Pour la remplacer, Pierre-Antoine Delaval qui a été embauché dès janvier 2014. Donnant toute satisfaction par son travail, son sérieux et son efficacité dans une discrétion qui l'honore, Pierre-Antoine deviendra titulaire de son poste en avril.

Le nouveau lotissement de la Fresnoy commence à voir ses premières constructions. Les travaux de viabilisation des 12 lots sont terminés et leurs ventes, commencées en novembre 2013 pour la première tranche a été poursuivie, en septembre 2014 pour la deuxième tranche, après la révision du Plan Local d'Urbanisme nécessaire. A ce jour, la signature de la vente de 3 parcelles est réalisée et 8 autres lots sont au stade du compromis de vente. Une seule parcelle reste encore disponible.

D'ici 2016, notre village comptera une cinquantaine d'habitants de plus et une dizaine d'enfants devrait fréquenter l'école Alexis Delannoy.

Le parking de la rue du Haut Quesnoy a été réalisé et des barrières en bois ont été posées pour éviter le stationnement des voitures devant les habitations des riverains du restaurant.

Le programme de mise en œuvre des travaux d'assainissement collectif s'est poursuivi courant 2014. La majeure partie des habitants de la rue de la Garenne peuvent se raccorder au réseau. Concernant les bâtiments communaux, trois d'entre eux ont été raccordés : l'Espace Boulinguez, les Merlettes et la Mairie, le tout pour un montant de 15 000 euros.

A l'école, le conseil des enfants a vu la réalisation de leurs souhaits : panier de basket et banc dans la cour.

Pour cette année scolaire, le projet de lien intergénérationnel a pris forme dès la fin 2014 par des cartes personnalisées distribuées aux aînés avec la traditionnelle coquille avant Noël. Sur chacune des cartes, la

photo de l'élève, ses nom et prénom et un petit mot pour nos aînés. Très appréciée, cette initiative initiée par Maggy Descendre, Isabelle Caloone, Valérie Jacinto, Catherine Charlot et Luc Vandriessche qui encadrent le conseil des enfants, a été récompensée en retour par des courriers des aînés répondant aux enfants. Les liens sont créés et les enfants élus au conseil viendront présenter lors de la réunion du Conseil Municipal de

février ce qu'ils envisagent pour développer et entretenir ce lien. Merci à tous pour votre implication dans cette idée géniale.

Concernant les travaux, le sol de la classe des maternelles a été refait par les agents de la communauté de communes et nous les remercions pour la qualité de leur travail.

Un deuxième vidéoprojecteur interactif a été acheté pour la classe de Madame Demol (Grande section, CP, CE1).

Et puis, bien sûr, comment ne pas évoquer le fleurissement de l'école et le Jardin des P'tits Loups. Pour la deuxième année consécutive l'école a reçu un prix au niveau Départemental. Benoît Crespin, toute son équipe et les enfants ont pleinement mérité cette reconnaissance. "Et c'est pas fini" (comme le dit la pub !) Benoît Crespin va aller à Paris le 25 Mars prochain, chercher un prix décerné à l'école au niveau national. Je l'accompagnerai au Lycée Louis Le Grand avec grand plaisir pour partager, au nom de l'école et de la commune, l'honneur qui leur est fait. Bravo à tous, enfants et adultes, pour tout le travail effectué pour en arriver à cette récompense nationale.

Les Nouvelles Activités Périscolaires ont été mises en place en septembre. Ce n'est pas moins de 6 animateurs qui participent à la réalisation de ces activités. L'organisation n'a pas été facile, la mise en place non plus. Après une période de rodage, les activités plaisent aux enfants et nous pouvons remercier les animateurs qui prennent en charge les 47 enfants participant au NAP, 4 jours par semaine.

La pérennisation du fonds d'amorçage versé par l'Etat nous oblige à établir un Projet Educatif Territorial pour continuer à en bénéficier. Un Comité de pilotage de 12 personnes se met en place pour l'établir, composé des enseignants, de parents d'élèves, d'animateurs, de la Présidente du Foyer Rural et d'Elus. Nous devons travailler rapidement, le projet est à rendre pour fin février 2015.

Cette réforme imposée par l'Etat impacte fortement les communes. Pierre-Antoine, à ma demande, a calculé le coût engendré par les NAP pour les quatre premiers mois : 7 200 euros. La participation versée par l'Etat est de 50 euros par enfants fréquentant l'école et par an, soit environ 3 000 euros. Pour cette année scolaire 2014-2015, la municipalité dépensera une somme d'environ 16 000 euros. Je vous laisse faire le calcul de l'impact de la réforme des rythmes scolaires sur les finances de la commune. Cela fait un peu plus de 270 euros par an et par enfant à trouver dans le budget.

Au sein de l'association Foyer Rural, les différentes activités proposées satisfont de plus en plus d'adhérents de par leurs variétés et leurs qualités. Merci au bureau de l'association et à l'ensemble des bénévoles qui œuvrent dans chaque section afin de donner vie à notre village.

Le week-end du 11 et 12 octobre, une très belle exposition sur Le Maisnil pendant la Grande Guerre a connu un beau succès avec plus de 300 visiteurs. Merci à Jacques Barnéoud pour le prêt de sa collection et à l'ensemble des acteurs de cette belle réussite.

La section Patchwork nous a offert, également, une très belle exposition des ouvrages d'art réalisés par des doigts d'or. C'était le week-end du 15 novembre. L'Espace Boulinguez paraissait bien petit rempli de toutes les réalisations plus belles les unes que les autres.

La Médiathèque connaît toujours autant de succès sous l'égide d'Astrid Bachelot qui remplit parfaitement son rôle de bibliothécaire au sein de l'équipe municipale et au milieu des nombreux bénévoles qui s'investissent pleinement pour vous servir. A la demande d'Astrid, une tablette a été achetée pour vous

permettre de consulter les documents mis à votre disposition dans le réseau des médiathèques de la CC Weppes, et sûrement faire plein d'autres choses.

L'UFCV et l'Illep se chargent d'accueillir vos enfants pendant toutes les vacances scolaires. C'est toujours un plaisir pour vos enfants de se retrouver pour des jeux, des sorties et bien d'autres choses pendant ces périodes. En 2014, Radinghem les a accueillis en juillet, Aubers en août et Le Maisnil pour les petites vacances scolaires.

Un autre dossier, en partenariat avec le Conseil Général, était à l'étude depuis 4 ans : la requalification de la Route Départementale 141b. Le réaménagement de la rue Haute Loge et du carrefour étaient prévus dans la tranche de travaux. Lors de la dernière réunion du Conseil Cantonal de concertation, Monsieur Roger Vicot, notre Conseiller Général pour encore quelques semaines, nous a laissé entendre que le projet ne verrait pas le jour de si tôt. La raison : les moyens financiers du Département. Avec Alain Cambien, Maire d'Escobecques et les Maires des communes concernées, nous allons écrire au Conseil Général pour leur signifier l'importance de ce projet pour nos populations en termes de sécurité routière et déplacements en mode doux.

Depuis près de deux ans, les membres du CCAS et des bénévoles œuvrent pour apporter des repas aux personnes qui le souhaitent. Le système de portage de repas à domicile fonctionne très bien grâce à leur dévouement. Qu'ils en soient pleinement remerciés. En plus du service, c'est un lien social très apprécié.

Lors de la ducasse de juillet, comme chaque année un lâcher de ballons a réuni une centaine de personnes.

Le ballon qui est allé le plus loin a parcouru 201 kilomètres pour atterrir à Réken en Belgique. Le carton revenu en Mairie portait le nom de Zoé Pasquier que j'ai le plaisir d'appeler auprès de moi en demandant à Alain Bricout, responsable de la Commission Animation, de me rejoindre pour lui remettre son prix. Un abonnement à « J'apprends à lire », Alain va lui remettre le 1^{er} numéro.

Les projets de 2015 concernent différents domaines.

Tout d'abord, la procédure de récupération des tombes réputées à l'abandon dans le cimetière étant terminée, la mise en œuvre des travaux doit être lancée pour être achevée avant la fin de l'année. Un marché d'appels d'offres à procédure adaptée va être effectué pour retenir l'entreprise qui réalisera le réaménagement du cimetière. Nous intégrerons, sans doute, un columbarium sur l'espace libéré. Le coût de ces travaux est important, plusieurs dizaines de milliers d'euros, ce qui impactera le budget 2015.

Des travaux de réaménagement de l'aire de jeux des enfants, dans le Parc des Saules est à l'étude. Une fois les propositions arrêtées par le Conseil Municipal, une demande sera faite auprès de la CC Weppes pour leurs réalisations suivant les possibilités financières et les choix du Conseil communautaire.

La création d'une nouvelle cantine est toujours d'actualité. La nouvelle équipe municipale a lancée d'autres pistes pour sa réalisation et nous allons contacter des architectes pour étudier les différentes faisabilités des projets.

Parallèlement, l'extension de l'espace Boulinguez et le réaménagement de la Mairie sont aussi à l'étude.

Maintenant, il faudra prioriser les projets sur le mandat et, surtout, voir quelles seront les subventions que nous pourrons mobiliser auprès de l'Etat et du Département afin d'aboutir à leurs réalisations.

2015 sera marqué par élections Départementales qui auront lieu les 22 et 29 mars. Pour les élections Régionales, c'est le mois de décembre qui semble être retenu. Du jamais vu pour des élections, mais c'est le changement.

La vie de la communauté de communes a été marquée par l'ouverture et l'inauguration du Musée de la Bataille de Fromelles. Véritable vitrine de notre territoire, le musée est parti sur de bonnes bases de fréquentation et doit servir au développement économique de notre territoire.

Les Foulées ont connu toujours le même succès à Fromelles en juillet 2014 et je vous rappelle que c'est Le Maisnil qui les accueillera le dimanche 5 juillet 2015. Je compte sur votre participation massive à cet évènement familial et convivial pour les coureurs et les marcheurs de tous niveaux.

Fin septembre, le Rallye des médiathèques a rassemblé près de 200 personnes pour résoudre une superbe énigme qui a failli priver Radinghem de son Maire. Loïc, avoue que tu as eu chaud ?

2015 verra l'extension de la zone artisanale de Bois-Grenier sur 6 hectares environ. Cela se fait dans l'objectif du développement économique de la CC Weppes, permettant des emplois et des recettes supplémentaires.

Et puis, et j'oserai dire surtout, dans les semaines qui viennent, nous serons fixés sur la pérennité et le sort de notre collectivité. Si par malheur nous devons rejoindre un autre Etablissement Public de Coopération Intercommunal, le travail du conseil communautaire va être très chargé.

Deux cas de figure : soit la fusion de la CC Weppes avec une autre structure, dans ce cas toutes les communes rejoignent la même collectivité, soit la dissolution de la CC Weppes et chaque village rejoint l'entité qu'elle choisit : la Métropole européenne de Lille ou la Communauté de Communes de Flandre-Lys.

Si la Loi introduit la notion de "bassin de vie", ce sera la Métropole de Lille. En cas contraire, le choix pourra être laissé à chaque commune d'aller où bon lui semble sauf si la Préfecture intervient sur le choix.

Dans les deux cas de figure, les conseils municipaux devront peser le pour et le contre et bien réfléchir sur le choix qui engagera chaque commune et ses habitants pour un bout de temps.

Mais gardons un peu d'espoir en souhaitant que nos représentants auprès de l'Etat aient la présence d'esprit de bien raisonner avant de voter, de voir le souhait des habitants de nos petits territoires qui vivent bien aujourd'hui, habitants qui font partie de leur électorat, qu'ils ne l'oublient pas.

Je terminerai sur un exemple de réussite au sein de la communauté de communes, la gestion unifiée du personnel. La qualité des services rendus aux communes et à leur population par l'équipe technique, emmenée de main de maître par Sylvain Joao, n'a pas d'égal dans les villages voisins. Sur Le Maisnil, je peux affirmer que c'est un bénéfice énorme pour le fonctionnement de notre commune.

Alors, croisons les doigts et faisons un vœu en ce début d'année : que la sagesse de nos Elus qui légifèrent leur permettent de voir que la taille humaine d'une collectivité est sûrement la solution face aux systèmes complexes et coûteux des grosses structures. Et c'est bien un peu de sagesse qu'attendent les Français.

Je vous souhaite une excellente année 2015, pleine de joie et de bonheur, remplie de bons moments à partager autour de vous, et surtout une très bonne santé.

Vive Le Maisnil, Vive la Communauté de Communes de Weppes.

Michel Borrewater